

De Savigny-sur-Ardres à Londres, les appels de Charles de Gaulle Mai-Juin 1940

Le 17 mai 2020, le président de la République, Emmanuel Macron, s'est rendu à Montcornet dans l'Aisne où, en présence d'une poignée d'invités, il a commémoré la contre-attaque conduite dans ce secteur par le colonel de Gaulle le 17 mai 1940 à la tête de la 4^e division cuirassée, contre-attaque restée hélas sans lendemain, faute de couverture aérienne et d'une infanterie suffisamment nombreuse.

Dans son discours, Emmanuel Macron a évoqué brièvement le nom de Savigny-sur-Ardres, petit village de la Marne où le colonel de Gaulle, après avoir reçu l'ordre de se replier, a brièvement installé son poste de commandement.

C'est là que le 21 mai 1940, Charles de Gaulle a enregistré une allocution qui préfigure les appels lancés peu après à Londres de juin à août 1940, d'abord sur les antennes de la *BBC*, puis par voie d'affiches.

Ces appels successifs ont été lancés dans le contexte de la débâcle et de la défaite face à l'Allemagne nazie, et constituent l'acte fondateur de ce qu'allait devenir la France libre et la France combattante.

Le contexte : la débâcle de mai-juin 1940

Lorsqu'après l'attaque déclenchée en septembre 1939 par la *Wehrmacht* contre la Pologne, la France est entrée en guerre à reculons, à la remorque du Royaume-Uni, c'était un pays frappé par la dénatalité et le vieillissement, affaibli sur le plan économique, divisé sur le plan politique et social.

La population restait profondément et durablement traumatisée par le souvenir insupportable de la « saignée de 14-18 » à laquelle le département de la Marne n'avait pas échappé, lui qui avait été en première ligne durant toute la durée du conflit.

Au lendemain de la 1ère guerre mondiale, la Marne était le département où l'on enregistrait la densité la plus élevée de sépultures militaires, qui s'allongeaient en longues files dans les nombreuses nécropoles jalonnant son territoire. C'était un département dévasté, où plusieurs villages détruits n'ont jamais pu être reconstruits, un département où la ville de Reims et sa cathédrale en ruines avaient été érigées sur le plan national et international en symbole « de la barbarie allemande ».

Beaucoup de Français n'étaient pas prêts à supporter un nouveau conflit et se laissaient gagner par les discours pacifistes qui considéraient que rien ne pouvait justifier une nouvelle guerre, et par l'« esprit munichois » qui conduisait à toujours céder un peu plus aux exigences de l'Allemagne nazie sous prétexte de sauver la paix.

À Munich en 1938, le Premier ministre britannique Chamberlain, qui voulait croire que Monsieur Hitler était un gentleman, que l'annexion des Sudètes était sa dernière revendication, et qu'il tiendrait ses engagements, avait une nouvelle fois cédé à l'Allemagne nazie en lui abandonnant la Tchécoslovaquie.

Le chef du gouvernement français, Édouard Daladier, l'avait suivi avec soulagement mais sans illusion.

La signature du pacte de non-agression germano-soviétique d'août 1939 avait jeté le trouble au sein du Parti communiste qui avait été jusqu'alors résolument antimunichois et dont beaucoup de militants ont été fichés, poursuivis et internés dans des camps, avant même que notre pays n'entre en guerre.

La mobilisation de septembre 1939 s'était faite lentement, sans enthousiasme, avec résignation.

La guerre était perçue par beaucoup comme inutile, irréelle, comme une guerre qu'on ne voulait pas faire et dont on espérait qu'elle n'aurait pas lieu : ce fut ce que l'on a appelé la « drôle de guerre ».

En mai 1940, l'état-major français, enfermé dans une stratégie purement défensive, a été pris au dépourvu par l'attaque éclair déclenchée par la *Wehrmacht* dans les Ardennes, c'est-à-dire là où s'arrêtait la Ligne Maginot construite à grand frais, réputée imprenable, et qui devait interdire toute nouvelle invasion allemande.

Les populations civiles ont été jetées sur les routes, confrontées à la plus grande confusion et à la débâcle militaire, dans un pays réputé alors comme disposant de la première armée du monde. Cette armée, contrairement aux idées reçues s'est cependant vaillamment battue en bien des endroits, en particulier dans les Ardennes, dans l'Aisne, sur la ligne Maginot, sur les ponts de la Loire, et dans les Alpes.

Le maréchal Pétain, âgé de 84 ans, qui a été nommé le 17 mai 1940 à la viceprésidence du conseil, et le général Weygand qui, le 20 mai, a succédé à la tête des armées au général Gamelin limogé, ont rapidement considéré que la défaite était inéluctable et qu'il fallait au plus vite solliciter un armistice pour éviter à l'armée le déshonneur d'une capitulation et prévenir toute velléité de désordre social.

L'allocution radiodiffusée enregistrée le 21 mai 1940 à Savigny-sur-Ardres

En mai 1940, Charles de Gaulle n'est pas connu des Français.

Officier de carrière formé à Saint-Cyr, il a participé à la 1^{ère} guerre mondiale au cours de laquelle il a été fait prisonnier.

Dès les années 1930, il a été un promoteur de l'arme blindée en France dont il a développé les avantages dans trois ouvrages, *Le Fil de l'épée* publié en 1932, *Vers l'armée de métier* publié en 1934 et *La France et son armée* publié en 1938¹.

Dans ses *Mémoires de guerre*², Charles de Gaulle relate qu'il a adressé le 26 janvier 1940 « aux 80 principales personnalités du gouvernement, du commandement, de la politique [...] un mémorandum³ destiné à les convaincre que l'ennemi prendrait l'offensive avec une force mécanique, terrestre et aérienne, très puissante ; que, de ce fait, notre front pouvait-être, à tout moment, franchi ; que faute de disposer nous-mêmes d'éléments de riposte équivalents, nous risquions d'être anéantis ; qu'il fallait décider, tout de suite, la création de l'instrument voulu ». Rompant avec la stratégie purement défensive du commandement français qui aboutissait à disperser les chars et à les mettre à la disposition de l'infanterie, il prônait l'utilisation des chars concentrés au sein d'unités cuirassées mécanisées, appuyées par l'aviation, dans le cadre d'une stratégie résolument offensive. Mais il est vrai qu'il n'a guère été entendu.

Après l'offensive-éclair de la *Wehrmacht* dans les Ardennes et la débâcle des armées françaises avancées en Belgique, rien ne semblait pouvoir arrêter les chars de Guderian qui avaient reçu l'ordre de foncer vers l'Ouest pour les enfermer dans la poche de Dunkerque.

¹ Charles de Gaulle, *Le Fil de l'épée*, Librairie Berger-Levrault, 1932 ; *Vers l'armée de métier*, Librairie Berger-Levrault, 1934 ; *La France et son armée*, collection Présences, Plon, 1938.

² Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, tome 1, *L'Appel (1940-1942)*, Plon, 1954, p. 23.

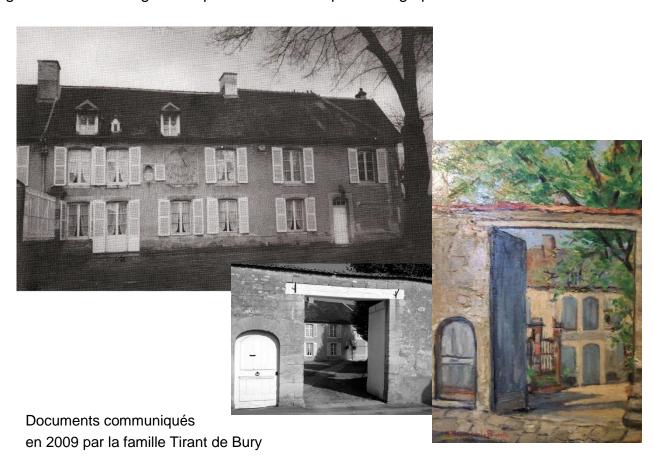
³ Mémorandum adressé par le Colonel Charles de Gaulle aux généraux Gamelin, Weygand et Georges, et à MM. Daladier et Reynaud le 26 janvier 1940, Ministère de l'Information: Direction des informations, SPI, 1945.

Le 16 mai 1940, dans le département de l'Aisne, depuis son poste de commandement installé à Bruyères près de Laon, le colonel de Gaulle a lancé l'ordre d'opération qui ordonnait à la 4^e Division cuirassée d'engager le lendemain une contre-attaque en direction de Montcornet.

Après cette contre-attaque qui a finalement échoué, puisqu'elle n'a pas permis de reprendre Montcornet aux Allemands, mais qui a contribué à retarder l'avance allemande et a démontré le bien fondé de ses préconisations concernant l'utilisation des chars, le colonel de Gaulle a reçu l'ordre de battre en retraite.

Il s'est replié dans le département de la Marne, à Savigny-sur-Ardres, petit village vidé de ses habitants par l'exode, situé à une vingtaine de kilomètres à l'Ouest de Reims.

Il y a installé son poste de commandement au Vieux-Château⁴, dans la demeure du comte Joseph Tirant de Bury, située 2 rue Perrier de Savigny, en contre-bas de l'église du village, qui disposait à l'abri d'un mur d'enceinte, d'une grande cour ombragée à laquelle on accédait par un large portail.



La demeure n'était pas comme il le croyait, inoccupée.

À la demande pressante de son épouse, qui lui avait demandé d'aller mettre leurs trois enfants à l'abri, Joseph Tirant de Bury avait quitté Savigny en automobile le 16 mai et s'était jeté sur les routes de l'exode.

⁴ Documents et témoignages recueillis en 2009 auprès de Bernadette Titant de Bury, fille de Joseph et Marthe Tirant de Bury, propriétaires du Vieux-Château à Savigny-sur-Ardres, et auprès d'Hervé et Hippolyte de Bury, leurs petit-fils.

Marthe Tirant de Bury, qui avait été infirmière pendant la 1ère guerre mondiale était restée à Savigny afin de veiller sur la demeure familiale et pouvoir, si nécessaire, y accueillir des soldats blessés et les soigner.

Le colonel de Gaulle a réquisitionné les bâtiments et a consigné Madame Tirant de Bury dans sa chambre où ses repas lui ont été servis, avec interdiction d'en sortir.

Le 21 mai, le capitaine Alex Surchamp, officier des services de propagande du Grand Quartier général, accompagné de deux techniciens, a été envoyé à Savigny. Sa mission était d'enregistrer une allocution du colonel de Gaulle qui venait de se distinguer à la tête de ses chars, pour contrer le défaitisme qui envahissait la population civile et l'armée démoralisées par l'offensive-éclair des armées allemandes. Cette allocution a été enregistrée devant la porte fenêtre du salon ouverte sur la cour, où le camion d'enregistrement et les techniciens s'étaient installés. Elle a été radiodiffusée selon différentes sources, le 28 mai et/ou le 2 juin 1940 dans le cadre de l'émission Le Quart d'heure du soldat, sans citer le nom du colonel de Gaulle. L'enregistrement n'a pas été conservé et, dans l'immédiat, même si elle a été largement entendue sur les ondes, elle est passée inaperçue, étouffée par l'épouvantable défaite subie par les armées françaises en mai-juin 1940. Dans ses Mémoires de guerre, Charles de Gaulle relate dans le détail la bataille de Montcornet, mais on n'y trouve aucune référence à l'allocution prononcée à Savigny-sur-Ardres le 21 mai 1940. Pour lui, le seul acte fondateur de la France libre ne pouvait être que l'Appel du 18 juin 1940. Redécouverte dans les années 1980, la transcription de l'allocution du 21 mai 1940 est depuis considérée comme une préfiguration de l'Appel du juin 1940 avec leguel elle présente de nombreuses analogies.

Le texte de cette allocution, qualifiée aujourd'hui d'« appel du 21 mai » ou d'« appel avant l'Appel », a été publié en 1985 dans l'ouvrage d'Anne et Pierre Rouanet et peut être consulté sur le site de la Fondation Charles de Gaulle :

« C'est la guerre mécanique qui a commencé le 10 mai.

En l'air et sur la terre, l'engin mécanique – avion ou char – est l'élément principal de la force. L'ennemi a remporté sur nous un avantage initial. Pourquoi ? Uniquement parce qu'il a plus tôt et plus complètement que nous mis à profit cette vérité. Ses succès lui viennent de ses divisions blindées et de son aviation de bombardement, pas d'autre chose !

Eh bien ! nos succès de demain et notre victoire, oui ! notre Victoire nous viendront un jour de nos divisions cuirassées et de notre aviation d'attaque. Il y a des signes précurseurs de cette victoire mécanique de la France.

Le Chef qui vous parle a l'honneur de commander une division cuirassée française. Cette division vient de durement combattre ; eh bien! on peut dire très simplement, très gravement – sans nulle vantardise – que cette division a dominé le champ de bataille de la première à la dernière heure du combat. Tous ceux qui y servent, général aussi bien que le plus simple de ses troupiers, ont retiré de cette expérience une confiance absolue dans la puissance d'un tel instrument.

C'est cela qu'il nous faut pour vaincre.

Grâce à cela, nous avons déjà vaincu sur un point de la ligne.

Grâce à cela, un jour nous vaincrons sur toute la ligne »5.

Le même jour, le colonel de Gaulle a écrit depuis Savigny-sur-Ardres une lettre à son épouse Yvonne dont il était sans nouvelles. Dans cette lettre, il lui fait part à mots couverts des succès qu'il vient de remporter à Montcornet et s'efforce de la rassurer, tout en lui demandant de se « replier si cela devenait nécessaire » :

« Le jour de ta fête, j'étais en plein combat et ce combat – chose rare depuis le début de cette guerre – fut un combat heureux. Dans la pensée je t'ai envoyé mes vœux les plus tendres, Yvonne »⁶.

L'Appel du 18 juin 1940

Le 1^{er} juin 1940, le colonel de Gaulle a été élevé à titre temporaire au grade de général de brigade.

Le 5 juin, il a été nommé par le président de la République Albert Lebrun, soussecrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre dans le gouvernement dirigé par Paul Reynaud.

Dans ses *Mémoires de guerre*⁷, de Gaulle relate comment à Bordeaux où le gouvernement s'était replié le 14 juin, il était parvenu à convaincre le président du conseil Paul Reynaud⁸ de « gagner Alger » avant d'être « submergé par la défaite », comment il avait reçu pour mission de se rendre à Londres « pour arranger le concours des Anglais à nos transports », comment il s'était entretenu avec le Premier ministre Churchill du projet d'« union des deux peuples » initié par Jean Monnet et entériné en fin d'après-midi par le gouvernement britannique, comment il avait obtenu par téléphone de Paul Reynaud qu'il acceptât de venir discuter de ce projet avec Churchill à Concarneau le lendemain 17 juin, comment, revenu à Bordeaux à 21 heures 30, il avait appris que Paul Reynaud, avait démissionné et qu'il avait été remplacé à la tête du gouvernement par le maréchal Pétain, et comment enfin, il avait pris immédiatement la décision de repartir à Londres.

Le 17 juin au matin, le général de Gaulle s'est envolé pour Londres, accompagné de son aide de camp le lieutenant Geoffroy de Courcel et du général Spears, officier de liaison personnel du Premier ministre britannique Churchill auprès du gouvernement français. Dès son arrivée à Londres, de Gaulle a sollicité et obtenu des autorités britanniques l'autorisation de parler à la *BBC*. En fin d'après-midi, dès que parvint à Londres l'information que le maréchal Pétain

⁵ Texte recueilli par Alex Surchamp pour son émission *Le Quart d'heure du soldat*, cité par Anne et Pierre Rouanet, *L'inquiétude outre-mort du Général de Gaulle*, Paris, Grasset, 1985.

⁶ Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets 1927-1940*, Paris, Plon, 1982.

⁷ Mémoires de guerre, tome 1, op.cit., pp. 59-67

⁸ En 1935, le colonel de Gaulle était parvenu à convaincre Paul Raynaud qui était alors un des leaders de l'Alliance républicaine à la Chambre des députés, de l'impérieuse nécessité de créer au plus vite un corps spécialisé de divisions blindées.

avait appelé les Français à cesser le combat et sollicité un armistice auprès des Allemands, il a pris la décision de lancer son appel le lendemain 18 juin.

C'est donc en pleine débâcle des armées françaises, depuis un pays étranger, que le 18 juin 1940, de Gaulle a lancé son appel, un appel qui n'a été ni enregistré, ni filmé, ni photographié.

Les sons et les images souvent utilisés par les médias, journaux, magazines, films documentaires, émissions de radio pour illustrer cet appel sont donc tous postérieurs à l'événement.

Voici le texte de cet appel tel qu'il a été publié le 15 août 1940 dans le premier numéro du *Bulletin des Forces françaises libres* ⁹, puis dans le premier tome des *Mémoires de guerre* de Charles de Gaulle, *L'Appel*, publié en 1954 ¹⁰:

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres ».

⁹ Musée de l'Ordre de la Libération et site de la Fondation de la France libre. https://www.france-libre.net/bulletin-officiel-ffl/

¹⁰ Charles de Gaulle, Mémoires de guerre, tome 1, L'Appel 1940-1942, Plon, 1954, pp. 267-268.

L'appel du 22 juin 1940

Au cours des jours qui ont suivi, le général de Gaulle a parlé à nouveau à la radio de Londres, en particulier le 22 juin, appel enregistré et souvent confondu avec l'Appel du 18 juin.

Le 22 juin, il a dénoncé les conditions désastreuses de l'armistice signé le même jour à Rethondes par les représentants du gouvernement du maréchal Pétain qui, en acceptant la défaite, allait s'engager sur la voie de la collaboration avec l'Allemagne nazie.

Il a qualifié cet armistice de « capitulation » et d'« asservissement », a repris en les développant les arguments de son appel du 18 juin : la France a subi une défaite, mais n'a pas perdu la guerre ; sa flotte est intacte ; elle dispose de son empire ; elle doit continuer le combat aux côtés de ses alliés britanniques ; elle peut compter sur l'aide américaine.

Dans cet appel du 22 juin, il fait référence à « l'honneur » et à « l'intérêt supérieur de la patrie » et s'adresse encore essentiellement aux militaires se trouvant en territoire britannique, mais aussi « à tous les Français qui veulent rester libres ».

Il y prononce pour la première fois les termes de « France libre » et de « Français libres » qui vont désormais désigner la Résistance extérieure.

« Le gouvernement français, après avoir demandé l'armistice, connaît, maintenant, les conditions dictées par l'ennemi.

Il résulte de ces conditions que les forces françaises de terre, de mer et de l'air seraient entièrement démobilisées, que nos armes seraient livrées, que le territoire français serait totalement occupé et que le gouvernement français tomberait sous la dépendance de l'Allemagne et de l'Italie.

On peut donc dire que cet armistice serait non seulement une capitulation mais encore un asservissement.

Or, beaucoup de Français n'acceptent pas la capitulation ni la servitude pour des raisons qui s'appellent l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la patrie.

Je dis l'honneur, car la France s'est engagée à ne déposer les armes que d'accord avec ses alliés.

Tant que ses alliés continuent la guerre, son gouvernement n'a pas le droit de se rendre à l'ennemi.

Le gouvernement polonais, le gouvernement norvégien, le gouvernement hollandais, le gouvernement belge, le gouvernement luxembourgeois, quoique chassés de leur territoire, ont compris ainsi leur devoir.

Je dis le bon sens, car il est absurde de considérer la lutte comme perdue.

Oui, nous avons subi une grande défaite.

Un système militaire mauvais, les fautes commises dans la conduite des opérations, l'esprit d'abandon du gouvernement pendant ces derniers combats nous ont fait perdre la bataille de France.

Mais il nous reste un vaste empire, une flotte intacte, beaucoup d'or.

Il nous reste des alliés dont les ressources sont immenses, et qui dominent les mers.

Il nous reste les gigantesques possibilités de l'industrie américaine.

Les mêmes conditions de la guerre qui nous ont fait battre par cinq mille avions et six mille chars peuvent nous donner demain, la victoire par vingt mille chars et vingt mille avions.

Je dis l'intérêt supérieur de la patrie, car cette guerre n'est pas une guerre franco-allemande qu'une bataille puisse décider.

Cette guerre est une guerre mondiale.

Nul ne peut prévoir si les peuples qui sont neutres aujourd'hui le resteront demain.

Même les alliés de l'Allemagne resteront-ils toujours ses alliés ?

Si les forces de la liberté triomphent finalement de celles de la servitude, quel serait le destin d'une France qui se serait soumise à l'ennemi?

L'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la patrie commandent à tous les Français libres de continuer le combat là où ils seront et comme ils pourront.

Il est, par conséquent nécessaire de grouper partout où cela se peut une force française aussi grande que possible.

Tout ce qui peut être réuni en fait d'éléments militaires français et de capacité française de production d'armement doit être organisé partout où il y en a.

Moi, général De Gaulle, j'entreprends ici, en Angleterre, cette tâche nationale.

J'invite tous les militaires français des armées de terre, de mer et de l'air, j'invite les ingénieurs et les ouvriers français spécialistes de l'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui pourraient y parvenir, à se réunir à moi. J'invite les chefs, les soldats, les marins, les aviateurs des forces françaises de terre, de mer, de l'air, où qu'ils se trouvent actuellement, à se mettre en rapport avec moi. J'invite tous les Français qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre.

Vive la France libre dans l'honneur et dans l'indépendance! »11

L'affiche d'août 1940

Dans le courant du mois de juillet 1940, le général de Gaulle a rédigé un nouveau texte sous la forme d'un « Appel aux armes » destiné aux Français qui se trouvaient sur le territoire du Royaume-Uni, pour les appeler à poursuivre le combat à ses côtés.

Ce texte, raccourci et légèrement modifié, a été imprimé sous la forme d'une affiche de 53^{cm} sur 78^{cm}, tirée à 1 000 exemplaires chez un artisan imprimeur londonien.

¹¹ " Appel du 22 juin 1940 ", *Charles de Gaulle paroles publiques*, archives sonores de l'INA. https://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00300/appel-du-22-juin-1940.html

Elle a été placardée dans la capitale britannique au cours du week-end du 3 et 4 août 1940.

Elle a fait l'objet d'un second tirage à 10 000 exemplaires, puis d'un troisième tirage, et a été placardée dans toutes les villes et les villages britanniques.

Il s'agit d'une affiche cernée d'un liseré tricolore plaçant le bleu à l'extérieur comme sur les cocardes britanniques de la *Royal Air Force*, avec la traduction anglaise de l'appel en français, placée dans un encart en bas à gauche.



(Fondation de la Résistance-Musée de la Résistance en ligne) http://museedelaresistanceenligne.org/media6478-Affiche-A-tous-les-FranA

De nombreux tirages de cette affiche ont été réalisés pendant la Seconde Guerre mondiale.

Cet appel est adressé « À tous les Français », militaires et civils, quelles que soient leur profession, leur origine sociale, et où qu'ils se trouvent.

Le contexte n'était plus tout à fait le même que celui de juin 1940. Le gouvernement du maréchal Pétain qui avait sollicité et signé l'armistice consacrant la défaite de la France s'était installé à Vichy. Il était parvenu à mettre à mort la III^e République à laquelle il avait substitué un État français. Les conditions de l'armistice acceptées par le gouvernement du maréchal Pétain étaient désormais connues, et leur acceptation ouvrait clairement la voie à la collaboration avec l'Allemagne nazie.

Installé à Londres depuis un mois et demi, le général de Gaulle a jeté les bases de la France libre qui entendait rallier tous ceux qui, refusant la défaite, voulaient résister et continuer le combat au Royaume-Uni, dans l'Empire français, partout dans le monde et aussi bien sûr dans les deux zones occupée et non-occupée de la France de Vichy.

Le graphisme¹² de cette affiche rappelle celui des affiches officielles de mobilisation générale arborant deux drapeaux français croisés, graphisme renforcé par le liseré tricolore.

L'effet recherché était double. Il s'agissait tout d'abord de renouveler et d'amplifier les précédents appels à la résistance lancés par le général de Gaulle depuis le 18 juin 1940 à la BBC. Il s'agissait aussi d'affirmer le caractère officiel de la France libre, conçue dès le départ comme le seul véritable gouvernement légitime qui aspirait à se faire reconnaître par le gouvernement britannique, face au régime de Vichy qui, selon de Gaulle, avait été constitué par « des gouvernants de rencontre », un gouvernement qui s'était déshonoré en capitulant et qui avait livré la France « à la servitude ».

Cette affiche réaffirmait les raisons d'espérer des Français qui résidaient dans la conviction prémonitoire déjà exprimée avec force par le chef de la France libre dans ses appels du 18 et du 22 juin :

- « La France a perdu une bataille », mais elle « n'a pas perdu la guerre » ;
- la guerre de 1939-1940 est une nouvelle « guerre mondiale » dans laquelle « des forces immenses n'ont pas encore donné ».
- on peut compter sur les ressources et les troupes de l'Empire britannique qui n'ont pas encore été totalement mobilisées, mais aussi sur celles de l'Empire colonial français dont le général de Gaulle espère le ralliement.

Ancien combattant de la 1ère guerre mondiale, il pensait aussi à l'engagement prévisible tôt ou tard aux côtés des Alliés britanniques, de l'Union soviétique et des États-Unis.

Après la libération de la France, une nouvelle version de cette affiche a fait l'objet de nombreux tirages au Royaume-Uni et en France.

L'encart où figurait la traduction en anglais a disparu ; ne subsistait que le texte en français avec, en bas à gauche, la date « 18 juin 1940 ».

À cause de cette mention, le texte de l'affiche d'août 1940 est d'ailleurs encore aujourd'hui souvent confondu avec celui de l'Appel du 18 juin 1940.

Les affiches imprimées au Royaume-Uni par le bureau de la France libre ont un liseré correspondant à la cocarde britannique, bleu à l'extérieur.

https://pedagogie.ac-reims.fr/memoire/bac/2GM/etudes/01appel.htm

¹² Jean-Pierre Husson, "L'appel « À tous les Français » d'août 1940 », sur le site « Histoire et mémoires », CRDP-Académie de Reims, 2000.

Sur le liseré des affiches imprimées en France, le rouge est à l'extérieur comme sur notre drapeau national et sur les cocardes de l'Armée de l'Air française.



(Bibliothèque municipale de Lyon)

Une chronologie et un contenu qui comportent des variantes

Les appels de l'été 1940 du général de Gaulle ont tardé à faire l'objet d'études historiques spécifiques. Depuis les années 1980, les historiens commencent à s'y intéresser et à s'interroger sur l'inexistence d'un enregistrement de l'allocution de Savigny-sur-Ardres et de l'Appel du 18 juin à la *BBC*, comme sur les variantes et les différentes versions des appels successifs lancés par le général depuis Londres au cours de l'été 1940.

En juin 2008, dans un éditorial mis en ligne sur son blog, l'historien François Delpla, auteur de *L'Appel du 18 juin 1940*¹³ publié en 2000 chez Grasset, explique pourquoi, je le cite, « le discours du 18 juin est un objet historique des plus complexes qu'il faut replacer dans son contexte » :

« Face à la demande d'un officier français peu connu qui appelle les militaires français à désobéir, alors que le maréchal Pétain, le prestigieux vainqueur de Verdun, chef du gouvernement d'un pays allié, appelle unilatéralement à cesser le combat et sollicite un armistice, le gouvernement britannique était très embarrassé et même divisé quant à l'attitude à adopter à l'égard du général de Gaulle et même sur la poursuite de la guerre ».

¹³ François Delpla, *L'appel du 18 juin 1940*, Grasset, 2000 ; " L'Appel un moment fondateur ", *L'Alsace*, 18 juin 2000.

[&]quot; Dérives à l'INA, à la BBC et aux National Archives ", sur le blog de François Deipla, 15 juin 2008.

http://www.delpla.org/article.php3?id_article=340

François Delpla considère que les divisions au sein même du gouvernement britannique quant à l'attitude à avoir à l'égard du général de Gaulle, ont entraîné, « [...] un grand retard dans le lancement de l'appel », que le général aurait été prêt à prononcer dès le 17 juin en milieu d'après-midi et qui n'aurait été lancé que le lendemain 18 juin en fin de journée, le cabinet britannique ayant dans un premier temps, en l'absence de Churchill, opposé son veto à une telle initiative.

Alors que le général a toujours affirmé que c'est en totale indépendance qu'il a rédigé et lancé son appel, François Delpla exprime sa conviction qu'en réalité il n'a pu lancer son appel à la *BBC* qu'à l'issue d'âpres tractations, et après avoir amendé son texte à plusieurs reprises.

L'Appel du 18 juin 1940 n'a pas été filmé et aucun enregistrement n'en a été conservé. Le studio où il a été diffusé a disparu, détruit quelques mois après par une bombe à retardement. On n'est même pas certain de l'heure à laquelle il a été diffusé en direct, en fin d'après-midi ou en soirée selon les sources, à 18 heures, heure retenue par de Gaulle dans ses *Mémoires de guerre*, ou un peu plus tard selon le témoignage de l'aide de camp du général, le lieutenant Geoffroy de Courcel et d'Élisabeth de Miribel, la secrétaire qui a tapé à la machine le texte manuscrit de l'Appel.

Les quatre feuillets manuscrits¹⁴ de l'Appel du 18 juin 1940 remis en 1978 à l'amiral Philippe de Gaulle par sa mère Yvonne de Gaulle sont copieusement raturés de la main du général, ce qui laisse entendre que, soumis d'une part à la pression de l'actualité politique et militaire française mouvante, en pleine débâcle, et d'autre part à la pression du gouvernement britannique qui l'a autorisé à s'exprimer sur leur radio, mais qui n'a sans doute pas manqué d'imposer des conditions et d'en contrôler le contenu, il a remanié son texte à plusieurs reprises jusqu'à son enregistrement le 18 juin dans un studio de la *BBC*.

Leur authenticité est attestée :

Gaulle, lettre numéro 14, 11 juin 2020.

- par une mention manuscrite et autographe du général en marge au bas du verso du 2^e feuillet où on peut lire : « Le manuscrit authentique de mon appel du 18 juin 1940. C. de Gaulle » ;

- et par une carte de visite manuscrite de Madame de Gaulle sur laquelle elle a écrit : « Manuscrit de l'appel du 18 juin [...]. Ce manuscrit m'a été remis par le Général, à Londres, le 19 juin 1940. Il m'a dit « Conservez précieusement ces manuscrits. Si je réussis, ils feront partie du patrimoine de nos enfants » [...] »

Elisabeth Barker, jeune assistante désignée pour accompagner le général de Gaulle jusqu'au studio de la *BBC* où a été enregistré l'Appel, et qui a assuré la traduction en anglais publiée le 19 juin dans le *Times*, a déclaré en 1965 dans *Le Figaro littéraire* qu'elle n'aimait pas la traduction qu'elle en avait faite : « Elle n'est pas inexacte, mais tellement plate! Elle ne garde rien de l'esprit du texte français ¹⁵. »

juin/manuscrit-de-lappel-18-juin/

15 Le Figaro littéraire, 17 juin 1965, article repris dans La Lettre de la Fondation Charles de

¹⁴ Site de la Fondation Charles de Gaulle. http://www.charles-de-gaulle.org/lhomme/dossiers-thematiques/refus-de-larmistice-lappel-18-iuin/manuscrit-de-lappel-18-iuin/

Un compte-rendu en allemand du texte de l'appel du 18 juin, retranscrit par les services d'écoute de la Division Presse et Radio de l'état-major suisse et publié dans son Bulletin numéro 153 le 19 juin 1940 à 6 heures, a été retrouvé en 1990 dans les Archives fédérales à Berne¹⁶.

La presse française des régions épargnées par l'invasion allemande, en a rendu compte elle aussi le 19 juin, avec des variantes :

Le Petit Dauphinois, dans son édition du 19 juin évoque sur sa première page « Une allocution du général de Gaulle » ;

Le Petit Provençal « Un appel du général de Gaule (sic) » avec un seul I.

Ces deux journaux, mais aussi *Le Progrès de Lyon* ou encore *Le Petit Marseillais* reproduisent des extraits ou même l'intégralité du texte de l'Appel.

Dans ces quotidiens le début de l'Appel ne correspond pas au texte qui est habituellement cité.

Au lieu du préambule :

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat [...] »,

on peut y lire cette autre formulation:

« Le gouvernement français a demandé à l'ennemi à quelles conditions [" conditions honorables ", précise la transcription des services d'écoute suisse] pourrait cesser le combat. Il a déclaré que si ces conditions étaient contraires à l'honneur, à la dignité, à l'indépendance de la France, le combat devrait continuer [...] ».

Le général de Gaulle le 18 juin 1940, sous la pression des Britanniques aurait utilisé cette formulation à la radio de Londres pour ménager le gouvernement du maréchal Pétain qui était encore aux yeux du gouvernement britannique le gouvernement légal de la France. Cette formulation n'apparaît plus dans les appels postérieurs à l'armistice du 22 juin 1940.

Des appels peu entendus, mais d'une grande portée historique

Dans le contexte de la débâcle, de la défaite, et des débuts de l'occupation allemande, certes ces appels répétés à continuer le combat, adressés par le général de Gaulle aux Français, n'ont guère été entendus et ont été peu suivis dans l'immédiat, même si d'aucuns après la guerre, souvent de bonne foi, ont affirmé a posteriori avoir entendu l'Appel du 18 juin et y avoir répondu tout de suite.

Dans ses *Mémoires*, le général note : « Quant à moi, qui prétendais gravir une pareille pente, je n'étais rien au départ. À mes côtés, pas l'ombre d'une force ni d'une organisation. En France, aucun répondant et aucune notoriété. À l'étranger, ni crédit ni justification. »¹⁷.

¹⁶ Archives fédérales suisses, E4450/5768 Bd. 3.

¹⁷ Mémoires de de guerre, tome 1, op. cit., p. 70.

Un seul officier général s'est rallié à de Gaulle, le vice-amiral Muselier, et parmi les milliers de marins qui se trouvaient en territoire britannique après l'armistice du 22 juin 1940, quelques centaines seulement se sont engagés dans les Forces françaises libres. Jean Monnet, chef de la mission économique chargé depuis décembre 1939 de coordonner l'effort de guerre commun de la France et du Royaume-Uni, et qui avait proposé à Churchill nommé Premier ministre le 10 mai 1940 de réaliser une « Union franco-britannique », a refusé de rallier la France libre. Le 23 juin 1940, il a écrit une lettre au général de Gaulle, dans laquelle il considérait « que ce serait une grande faute que de constituer en Angleterre une organisation qui pourrait apparaître comme une autorité créée à l'étranger sous la protection de l'Angleterre ». Jean Monnet a préféré se mettre au service des Britanniques et du Premier ministre Churchill qui l'a envoyé à Washington négocier des livraisons d'armes.

Il ne faut cependant pas oublier tous ces Français qui, après avoir écouté à la radio française le maréchal Pétain appeler à cesser le combat le 17 juin, ont décidé de poursuivre la lutte en France, dans l'Empire, là où ils se trouvaient, ou bien encore de rejoindre le Royaume-Uni qui ne renonçait pas, et cela, sans jamais avoir entendu parler du général de Gaulle ni de ses appels.

L'Appel du 18 juin 1940, comme ceux qui ont suivi, constituent bien l'acte fondateur de la Résistance française, dont les forces se sont progressivement construites au fur et à mesure que le gouvernement de Vichy s'enfonçait dans la collaboration avec l'Allemagne nazie et se transformait en état milicien, antisémite, répressif.

Dès le 28 juin 1940, le Premier ministre britannique Churchill a reconnu le général de Gaulle comme « le chef de tous les Français libres », et le 7 août un accord a été signé qui organisait les relations entre le gouvernement britannique et la France libre. C'est sur la base de cet acte fondateur que le général de Gaulle est parvenu à organiser la résistance extérieure au sein de la France libre, devenue la France combattante, puis à se faire reconnaître des différentes composantes de la Résistance intérieure, unifiées sous son autorité, avec l'aide de Jean Moulin, initiateur du Conseil national de la Résistance.

À partir de mai 1943, le Conseil national de la Résistance (CNR) a rassemblé toutes les composantes de la Résistance intérieure et extérieure et a jeté les bases du gouvernement provisoire qui, sous la direction du général de Gaulle, est parvenu à être pleinement reconnu par les gouvernements britanniques et américains qui avaient prévu initialement de placer la France libérée sous administration militaire alliée.

En 1944, ce gouvernement a rétabli la République dans une France libérée par les Alliés,

- avec le concours des unités combattantes de la Résistance intérieure, rassemblées au sein des Forces françaises de l'Intérieur (FFI) et des Francs-tireurs et partisans français (FTPF),
- avec le concours des Forces française libres (FFL), la 2^e Division blindée (2^e DB) du général Leclerc débarquée en Normandie, et la 1^{ère} Armée française du général de Lattre de Tassigny, débarquée en Provence.

L'armée nouvelle reconstituée grâce à l'amalgame de toutes ces unités a poursuivi le combat aux côtés des Alliés jusqu'à la victoire de mai 1945.

L'Appel du général de Gaulle a donc permis à terme d'effacer le désastre de 1940 ainsi que les années noires du régime de Vichy, et de replacer la France dans les rangs des pays vainqueurs de l'Allemagne nazie.

Cette renaissance a été symbolisée par la présence à Berlin dans la nuit du 8 au 9 mai 1945, du général de Lattre de Tassigny, désigné par de Gaulle, pour représenter la République française restaurée à la signature de la capitulation définitive de l'Allemagne nazie.

La mémoire des appels de Charles de Gaulle

Depuis la Libération, l'Appel du 18 juin 1940 est commémoré chaque année par les Français libres et les associations de Résistance qui vont se recueillir devant les monuments aux morts et les mémoriaux érigés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale à la mémoire des martyrs de la Résistance, au Mont Valérien à Suresnes et dans la plupart des villes françaises.

En 1990, pour le cinquantième anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940, une plaque commémorative reproduisant l'affiche d'août 1940 a été apposée dans de nombreuses mairies et sur de nombreux lieux commémoratifs.



La plaque apposée sur le monument FFI de Tours-sur-Marne (Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

En mai 1940, en quittant Savigny-sur-Ardres où il avait installé son poste de commandement, le colonel de Gaulle avait promis à Marthe Tirant de Bury de revenir.

Celle-ci jusqu'à son décès survenu en 1969, aimait dire : « Ouvrez les portes toutes grandes pour le général ». Mais celui qui est devenu le chef de la France libre, puis le président de la V^e République, n'est jamais revenu à Savigny.

C'est sa fille Elisabeth et son gendre, le général de Boissieu, qui ont réparé cet oubli en venant une première fois à Savigny le 22 mai 1988, puis à nouveau le 26 mai 1990 pour y inaugurer une plaque commémorative apposée à l'entrée du Vieux-Château où le colonel de Gaulle avait enregistré le 21 mai 1940 son allocution radiodiffusée.

À gauche, le comte et la comtesse Tirant de Bury À droite, le général de Boissieu et son épouse Elisabeth, fille du général de Gaulle



Photographies communiquées par Denise Richard-Ognois, veuve de Jean Richard, président des Français libres de la Marne.



LE 21 MAI 1940, APRES QUATRE JOURS
DE DURS ET GLORIEUX COMBATS DE LA 4^{1MI}
DIVISION- CUIRASSEE, A ETE ENREGISTREE DANS
CETTE MAISON, POUR ETRE RADIODIFFUSEE, UNE
DECLARATION DE SON CHEF,

LE COLONEL DE GAULLE FAISANT PART AUX FRANÇAIS DE SA CONFIANCE DANS UNE VICTOIRE FINALE.

(Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

Sur cette plaque en-dessous de laquelle un fac-similé de l'« Appel à tous les Français » a été ajouté, on peut lire :

« Le 21 mai 1940, après quatre jours de durs combats de la 4^{ème} Division cuirassée, a été enregistrée dans cette maison, pour être radiodiffusée, une déclaration de son chef, le colonel de Gaulle faisant part aux Français de sa confiance dans une victoire finale ».

À cette occasion, un hommage a été rendu à Joseph Tirant de Bury qui était absent de Savigny lorsque le colonel de Gaulle y a installé son poste de commandement dans sa demeure. Joseph Tirant de Bury a été arrêté par la Gestapo le 21 juin 1944. Il faisait partie de ces *Helpers* marnais appartenant au réseau d'évasion *Possum*, qui ont accepté d'accueillir chez eux à grands risques, des membres d'équipages alliés abattus par l'aviation ou la DCA allemandes pendant la 2^e guerre mondiale. Incarcéré à la prison de Reims puis à la maison d'arrêt de Châlons-sur-Marne, il a été transféré à Compiègne et a été déporté le 15 juillet 1944 à Neuengamme où il a reçu le matricule 37 526. Affecté au kommando de Bremen-Farge, il y est décédé le 17 septembre 1944. Edmond Moussé de Cuisle déporté avec son père Eugène dans le même convoi du 15 juillet, a témoigné à son retour de déportation des derniers instants de Joseph Tirant de Bury, mort d'épuisement sur son châlit.

Selon plusieurs témoignages, l'un des aviateurs pris en charge par le réseau Possum détenait fort imprudemment sur lui au moment de son arrestation, un carnet avec les noms et les adresses de tous ceux qui l'avaient hébergé, sans doute afin de pouvoir après la guerre leur témoigner sa gratitude.

Au lendemain de la 2e guerre mondiale, une plaque commémorative a été érigée à gauche du portail du Vieux-Château :



Son nom est gravé avec la mention « déporté » sur la plaque 1939-1945 déposée au pied du monument aux morts communal.



En 2004, l'Appel du 18 juin a fait l'objet d'une proposition de l'INA et de la *BBC* d'inscription au Programme "Mémoire du Monde " de l'UNESCO sous la forme de quatre documents clés de l'événement : les quatre feuillets manuscrits du texte de l'Appel radiodiffusé du 18 juin ; l'enregistrement radiophonique de l'Appel du 22 juin ; le manuscrit de l'affiche du 3 août et l'affiche elle-même.

L'appel diffusé à la *BBC* le 22 juin 1940 dans le cadre du temps d'antenne mis à la disposition de l'équipe française de la *BBC*, a été enregistré sur un disque 78 tours qui faisait partie du fonds de l'équipe française de la *BBC* transféré à Paris après la guerre.

Il est aujourd'hui conservé à la Phonothèque de l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

Une copie de ce disque est conservée dans les Archives sonores de la BBC.

De multiples copies de cet enregistrement circulent sur différents supports : disque, bande magnétique et CD audio.

Quant à l'affiche de l'« Appel à tous les Français », elle est conservée au Musée de l'Ordre de la Libération.

La proposition adressée à l'UNESCO en juin 2004 par Emmanuel Hoog, président directeur général de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), d'inscrire au Programme « Mémoire du Monde » de l'UNESCO les documents d'archives relatifs à l'Appel du 18 juin 1940, considère dans son Annexe 1 que le texte de l'allocution enregistrée à Savigny le 21 mai, je le cite, « présente de profondes analogies avec l'Appel du 18 juin et en constitue la préfiguration ».

Le 19 mars 2006 a été publié au *Journal Officiel* n° 67 un décret instituant le 18 juin " Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi ".

Article 1

Le 18 juin est institué « Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi ».

Article 2

Chaque année, des cérémonies officielles sont organisées aux niveaux national et départemental.

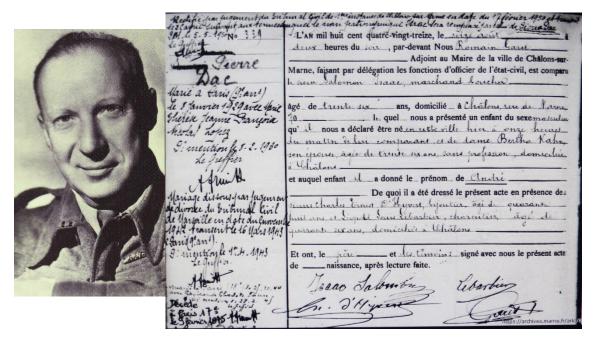
Une cérémonie symbolique est organisée au mont Valérien par l'ordre de la Libération en liaison avec les autorités officielles. Une cérémonie a lieu dans chaque département, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Saint-Pierre-et-Miquelon, dans les îles Wallis et Futuna et dans les communes, dont l'organisation est laissée à l'initiative du représentant de l'État. Fait à Paris, le 10 mars 2006.

Par le Président de la République : Jacques Chirac

Le 18 juin 2009, à l'occasion de cette commémoration, le message du secrétaire d'État à la Défense et aux anciens combattants (Jean-Marie Bockel), a pour la première fois fait clairement référence au « premier appel radiodiffusé » de Charles de Gaulle, enregistré à Savigny-sur-Ardres le 21 mai 1940.

Pierre Dac et l'Appel du 18 juin 1940¹⁸

Pierre Dac est un des rares Châlonnais qui ont entendu l'Appel du général de Gaulle lancé sur les antennes de la *BBC*.



Acte de naissance d'André Isaac, rectifié sous le patronyme de Pierre Dac par jugement du tribunal de 1 instance de Châlons-sur-Marne daté du 17 février 1950.

Archives départementale de la Marne, 2 E 119/153

De son vrai nom André Isaac, né le 15 août 1893 à Châlons-sur-Marne, Pierre Dac était le petit-fils de juifs expulsés d'Alsace-Lorraine après son annexion à l'Empire allemand en 1871, et le fils de Salomon Isaac et de Berthe Kahn. C'était un ancien combattant de la 1ère guerre mondiale au cours de laquelle son frère aîné, Marcel, a été tué et lui-même blessé par deux fois. Dès 1922, il s'était fait connaître comme chansonnier, dans des cabarets parisiens sous le nom de Pierre Dac et avec le surnom de « roi des loufoques ». En 1938, il avait créé un journal satirique, L'Os à Moelle, et ses sketches étaient diffusés sur Radio-Cité et sur le Poste Parisien.

Le 19 juin 1940, réfugié à La Bussière près de Dijon, Pierre Dac a été invité par un voisin, passionné de radio, qui écoutait régulièrement depuis 1937 les bulletins d'informations de la BBC diffusés cinq fois par jour en français, à venir chez lui écouter à 20 heures 15 la rediffusion du message d'un général français inconnu lancé la veille sur les ondes de la radio britannique. Pierre Dac a entendu physiquement l'Appel du général de Gaulle et a décidé de rejoindre Londres en passant par l'Espagne. Il a franchi une première fois les Pyrénées avec l'aide d'un passeur en novembre 1941, mais il a été arrêté par la police espagnole et incarcéré à Barcelone. En mars 1942, il a été remis aux autorités françaises de

21

¹⁸ Jacques Pessis, "De Paris à Londres", in Pierre Dac, *Drôle de guerre-De Radio Londres à L'Os à libre*, Omnibus, 2008.

Vichy au poste frontière de Céret. Au commissaire spécial qui lui demandait pourquoi il avait tenté de quitter la France il a répliqué : « En France, il y avait deux hommes célèbres, le Maréchal Pétain et moi. La nation ayant choisi le maréchal, je n'avais plus qu'à partir ». Condamné à un mois de prison et douze cents francs d'amende, il a été incarcéré à la maison d'arrêt de Perpignan, puis remis en liberté après avoir purgé sa condamnation.

Après l'invasion de la zone Sud par la *Wehrmacht* en novembre 1942, Pierre Dac qui était recherché par la Gestapo, a dû se cacher. En mars 1943, munis de faux-papiers au nom de Pierre Duval, il est passé en Espagne par le train, mais il a été à nouveau arrêté à Lerida le 18 mai, incarcéré dans la prison de Valencia de Alcantara, puis transféré en juin dans la prison de Caceres. En août 1943, il a été libéré sur intervention de la Croix-Rouge qui a négocié un échange de prisonniers contre des sacs de blé. Il est passé alors au Portugal, puis il a rejoint Alger par Gibraltar et a rallié Londres par avion le 12 octobre 1943.

À partir du 30 octobre 1943, il a été l'un des « Français qui parlaient aux Français » au micro de la *BBC* à Londres. Un vent de dérision et d'espoir dans la victoire finale soufflait dans ses éditoriaux et dans les chansons qu'il composait.

Le 11 mai 1944, sur les antennes de *Radio-Paris*, radio au service de l'occupant, le ministre de l'Information du gouvernement de Vichy Philippe Henriot a persiflé sur les origines juives de Pierre Dac :

« Le 15 août 1893, jour anniversaire de la naissance de Napoléon, naissait à Châlons-sur-Marne, un certain Isaac André, fils de Salomon et de Berthe Kahn [...] Qu'est-ce qu'Isaac, fils de Salomon, peut bien connaître de la France [...] La France qu'est-ce que ça peut signifier pour lui ? Cet apatride se moque éperdument de ce qui arrivera à la France. S'il s'insurge contre les Allemands, ce n'est pas parce que ceux-ci occupent la France dont il se moque, c'est parce qu'ils ont décidé d'éliminer le parasite juif de l'Europe [...] ».

Pierre Dac, qui avait dès le 3 novembre 1940 depuis Londres, créé sur l'air du *Duc de Bordeaux* la chanson *Le roi des salauds*, chanson diffusée ensuite régulièrement sur la *BBC*, lui a répondu le lendemain 12 mai par un texte intitulé *Bagatelle pour un tombeau* dont voici un large extrait :

« [...] C'est entendu, monsieur Henriot, en vertu de votre théorie raciale et nationale-socialiste, je ne suis pas Français [...]

Laissez-moi vous rappeler, en passant, que mes parents, mes grands-parents, mes arrière-grands-parents et d'autres avant eux sont originaires du pays d'Alsace, dont vous avez peut-être, par hasard, entendu parler; et en particulier de la charmante petite ville de Niederbronn, près de Saverne, dans le Bas-Rhin. C'est un beau pays, l'Alsace, monsieur Henriot, où depuis toujours on sait ce que cela signifie, la France, et aussi ce que cela signifie, l'Allemagne. Des campagnes napoléoniennes en passant par celles de Crimée, d'Algérie, de 1870-1871, de 14-

18 jusqu'à ce jour, on a dans ma famille, monsieur Henriot, lourdement payé l'impôt de la souffrance, des larmes et du sang.

Voilà, monsieur Henriot, ce que cela signifie pour moi, la France. Alors, vous, pourquoi ne pas nous dire ce que cela signifie, pour vous, l'Allemagne?

Un dernier détail : puisque vous avez si complaisamment cité les prénoms de mon père et de ma mère, laissez-moi vous signaler que vous en avez oublié un, celui de mon frère. Je vais vous dire où vous pourrez le trouver ; si, d'aventure, vos pas vous conduisent du côté du cimetière Montparnasse, entrez par la porte de la rue Froidevaux ; tournez à gauche dans l'allée et, à la 6° rangée, arrêtez-vous devant la 8° ou la 10° tombe. C'est là que reposent les restes de ce qui fut un beau, brave et joyeux garçon, fauché par les obus allemands, le 8 octobre 1915, aux attaques de Champagne. C'était mon frère. Sur la simple pierre, sous ses nom, prénoms et le numéro de son régiment, on lit cette simple inscription : « Mort pour la France, à l'âge de 28 ans ». Voilà, monsieur Henriot, ce que cela signifie pour moi, la France.

Sur votre tombe, si toutefois vous en avez une, il y aura aussi une inscription : elle sera ainsi libellée :

PHILIPPE HENRIOT

Mort pour Hitler,

Fusillé par les Français...

Bonne nuit, monsieur Henriot. Et dormez bien ».

Le 28 juin 1944, Philippe Henriot a été exécuté à Paris, au ministère de l'Information 10, rue de Solférino par un groupe de résistants dont faisait partie le Rémois Jean-Jacques Désiront.

En novembre 1944, Pierre Dac est devenu correspondant de guerre dans la 1ère Division des Forces françaises libres. Il a effectué des reportages radiophoniques et a écrit des articles publiés dans *La France au combat*. Lorsqu'il a été démobilisé en août 1945, il était sous-lieutenant dans la 1ère Armée française du général de Lattre de Tassigny.

Le 1^{er} septembre 1945, le général de Gaulle a adressé à Pierre-Dac André, patronyme sous lequel Pierre Dac s'était engagé dans la France libre, et qui figure aussi sur la carte d'Interné-résistant qui lui a été attribué en 1947, une sorte de brevet de reconnaissance surmontée d'une Croix de Lorraine sur lequel on peut lire :

« Répondant à l'appel de la France en péril de mort, vous avez rallié les Forces Françaises Libres. Vous avez été de l'équipe volontaire des bons Compagnons qui ont maintenu notre pays dans la guerre et dans l'honneur. Vous avez été de ceux qui, au premier rang, lui ont permis de remporter la Victoire! Au moment où le but est atteint, je tiens à vous remercier amicalement, simplement, au nom de la France.

1^{er} Septembre 1945

Charles de Gaulle »

En octobre 1945, Pierre Dac a fait reparaître *L'Os à Moelle* qui est devenu *L'Os libre* et dont il a été le rédacteur en chef et le directeur-gérant.

Il est décédé le 9 février 1975.

À Châlons-en-Champagne, une rue et un espace culturel portent le nom de Pierre Dac.



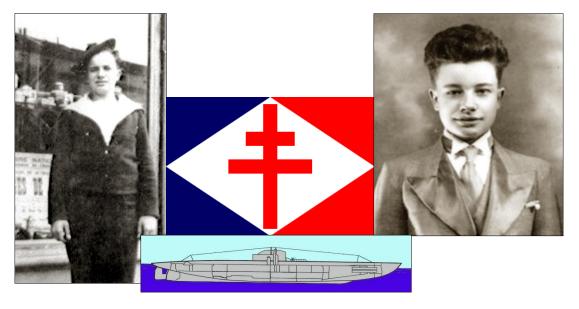
(Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

La mémoire de Guy Pérotin, Compagnon de la Libération 19

Un autre Châlonnais, le jeune à Guy Pérotin, n'a certes pas entendu l'Appel du 18 juin, mais il fait partie des Français peu nombreux en juin 1940, qui ont rallié la France libre.

Il est né le 27 juillet 1920 à Châlons-sur-Marne où son père était garagiste, place de la République.

Quartier-maître mécanicien formé à l'École des mécaniciens et chauffeurs de la Marine nationale à Toulon, où il était entré à l'âge de16 ans, il servait depuis janvier 1940 sur le sous-marin *Narval*, basé à Sousse en Tunisie.



¹⁹ La Résistance dans la Marne, op. cit.

Le 24 juin 1940, le capitaine de corvette François Drogou qui commandait ce sous-marin, a refusé l'armistice du 22 juin 1940, et a donné l'ordre à son équipage d'appareiller de nuit et de rallier l'île britannique de Malte.

Avec l'assentiment de ses adjoints, les lieutenants de vaisseaux Jacques Sevestre et Paul Rimbaud, et d'une partie de l'équipage, dont Guy Pérotin, il a décidé de mettre son sous-marin au service de la France libre.

En décembre 1940, après trois missions en Méditerranée, le *Narval* a sauté sur une mine française qui défendait le port tunisien de Sfax contrôlé par le gouvernement de Vichy et il a coulé corps et biens. Son épave n'a été localisée qu'en 1957.

Le commandant Drogou et ses adjoints Sevestre et Rimbaud ont été déclarés Compagnons de la Libération par décrets du 30 janvier et du 1^{er} février 1941, ainsi que deux membres de l'équipage, le torpilleur *Joseph Vergos*, et Guy Pérotin, qui était sans doute le plus jeune de l'équipage.

Premier bâtiment de guerre de la France libre disparu au combat, le sousmarin Narval a été cité à l'Ordre de l'Armée de mer.

En Bretagne, le nom de Guy Pérotin est gravé sur la stèle érigée en hommage aux membres de l'équipage du *Narval*, dans le Square de la Préfecture maritime à Brest et sur le Mémorial national des marins morts pour la France érigée à la Pointe Saint-Mathieu dans le Finistère.

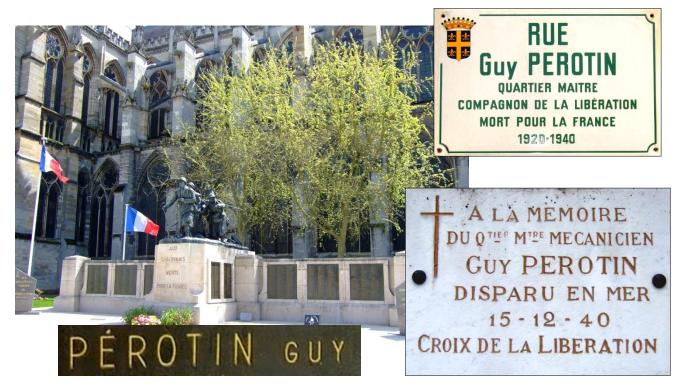




À Toulon dans le Var, il est gravé sur le monument élevé « À la mémoire des sous-mariniers morts en service commandé ».



Dans la Marne, Guy Pérotin n'a pas été oublié sur le monument aux morts de Châlons-en-Champagne, ville qui a donné son nom à une rue située dans le quartier de l'avenue de Paris aux confins de la commune de Fagnières, et sa mémoire est honorée sur une plaque commémorative apposée sur le mur du Cimetière de l'Ouest



(Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

Il était important en ce 80° anniversaire de L'Appel du 18 juin 1940, dont la célébration a été pour le moins gâchée par la pandémie du Covid 19, de rappeler l'existence de l'allocution de Savigny-sur-Ardres, en la situant dans l'enchaînement des différents appels lancés par Charles de Gaulle, ainsi que l'engagement de deux résistants originaires de Châlons qui appartiennent à l'histoire de notre département.

Jean-Pierre Husson Docteur en histoire de l'Université de Reims Conférence donnée à la SACSAM (Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne) le 10 octobre 2020 à Châlons-en-Champagne